

SYNTHÈSE DE L'ACTUALISATION DE L'ÉTAT DES LIEUX DU SDAGE 2016 - 2021

Validée par le comité de bassin du 2 décembre 2013

COMMISSION TERRITORIALE LITTORAL

Préparation du **2016**
SDAGE-PDM **2021**



Lexique

AAC : aire d'alimentation des captages. Les AAC ont été définies pour les captages stratégiques et notamment pour les captages « Grenelle ». Les AAC comprennent la cartographie des zones de vulnérabilité.

AEP : alimentation en eau potable

Bon état des eaux : c'est l'objectif à atteindre pour l'ensemble des eaux en 2015 (sauf report ou objectif moins strict). Le bon état d'une eau de surface est atteint lorsque son état écologique et son état chimique sont au moins « bons ». Le bon état d'une eau souterraine est atteint si son état quantitatif et son état chimique sont au moins « bons ».

DBO5 : demande biochimique en oxygène calculée au bout de 5 jours. Elle évalue la fraction biodégradable de la charge polluante carbonée. Il s'agit de la mesure de l'oxygène consommé par des bactéries pour oxyder les substances organiques présentes dans le milieu aqueux, en dioxyde de carbone et eau. Plus la charge organique est grande plus la quantité d'oxygène consommée est importante. Il en résulte que la quantité d'oxygène risque d'être réduite, voire en-dessous des niveaux acceptables pour la vie aquatique.

DCE : directive cadre européenne sur l'eau

EH : équivalent-Habitant. Unité de mesure utilisée pour quantifier la capacité de traitement d'une station d'épuration.

EPTB : établissement public territorial de bassin

MEA : masse d'eau artificielle. Masse d'eau créée de toute pièce par l'homme en un lieu où ne préexistait pas une masse d'eau naturelle (gravière, canal...). Ce caractère artificiel ne lui permet pas d'atteindre le bon état écologique. L'objectif est d'atteindre un bon potentiel écologique.

MEFM : masse d'eau fortement modifiée. Masse d'eau dont les modifications hydromorphologiques, liées à un usage irréversible, ne lui permettent pas d'atteindre le bon état écologique (lac de retenue, zone endiguée pour la protection contre les crues, zones aménagées pour la navigation, ports...). L'objectif est d'atteindre un bon potentiel écologique.

Masse d'eau : portion de cours d'eau, canal, aquifère, plan d'eau ou zone côtière homogène. Il s'agit d'un découpage élémentaire des milieux aquatiques destiné à être l'unité d'évaluation de la DCE.

MESO : masse d'eau souterraine. Une masse d'eau souterraine est un volume distinct d'eau souterraine à l'intérieur d'un ou plusieurs aquifères.

MESU : masse d'eau de surface. Une masse d'eau de surface est une partie distincte et significative des eaux de surface, tels qu'un lac, un réservoir, une rivière, un fleuve ou un canal, une partie de rivière, de fleuve, de canal, une eau de transition ou une portion d'eaux côtières.

METOX : métaux toxiques. Paramètre calculé par la somme pondérée en fonction de la toxicité de 8 métaux et métalloïdes (mercure, arsenic, plomb, cadmium, nickel, cuivre, chrome, zinc).

MI : matières inhibitrices. Polluant des eaux, minéral ou organique, ayant une toxicité suffisante pour inhiber le développement et/ou l'activité des organismes aquatiques.

PDM : Programme de mesures. Un programme de mesures est associé au SDAGE. Il traduit ses dispositions sur le plan opérationnel en listant les actions à réaliser au niveau des territoires pour atteindre les objectifs.

RNAOE : risque de non atteinte des objectifs environnementaux.

SAGE : schéma d'aménagement et de gestion des eaux. Le SAGE est le document d'orientation de la politique de l'eau au niveau local. Il est doté d'une portée juridique car les décisions dans le domaine de l'eau doivent être compatibles avec ses dispositions. Il met en place des prescriptions qui doivent pouvoir s'appliquer à un horizon de 10 ans. Il doit être compatible avec le SDAGE.

SDAGE : schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux

STEP : Station d'épuration

Sommaire

Avertissement	4		
1. Présentation du contexte spécifique littoral et espaces côtiers	5	3. Etat des masses d'eau	19
1.1. Géographie du territoire et particularités	6	3.1. Masses d'eau superficielles	20
1.2. Les masses d'eau	7	Etat écologique	20
1.3. Enjeux et usages de l'eau	8	Etat chimique	22
1.4. Tendances à l'horizon 2021	8	3.2. Masses d'eau souterraines	24
1.5. Acteurs et outils de gestion territoriale	9	Etat quantitatif	24
		Etat chimique	25
2. Caractérisation des principales pressions identifiées sur le territoire	11	4. Evaluation du risque de non atteinte des objectifs environnementaux	27
2.1. Masses d'eau superficielles	12	4.1. Masses d'eau superficielles	28
Pression domestique	12	Risque écologique	28
Pression industrielle	13	Risque chimique	29
Pression en pollutions diffuses	14	4.2. Masses d'eau souterraines	29
Perturbations hydromorphologiques	15	Risque quantitatif	30
Pression de prélèvements	16	Risque chimique	30
Pressions spécifiques aux masses d'eau côtières et transition	17	4.3. Conclusion sur le risque 2021	31
2.2. Masses d'eau souterraines	18		
Pression en pollutions diffuses	18		
Pression de prélèvements	18		

Avertissement

La préparation du SDAGE et du PDM 2016–2021 a été engagée par une première étape de mise à jour de l'état des lieux du bassin Adour-Garonne.

Cet état des lieux concerne à la fois les eaux superficielles – continentales et littorales – et les eaux souterraines. Les données « pression » utilisées sont celles de l'année 2010 essentiellement, les données « état » celles des années 2009-2010 pour l'état des eaux superficielles et des années 2007-2010 pour l'état des eaux souterraines.

L'actualisation de l'état des lieux est réalisée avec deux objectifs :

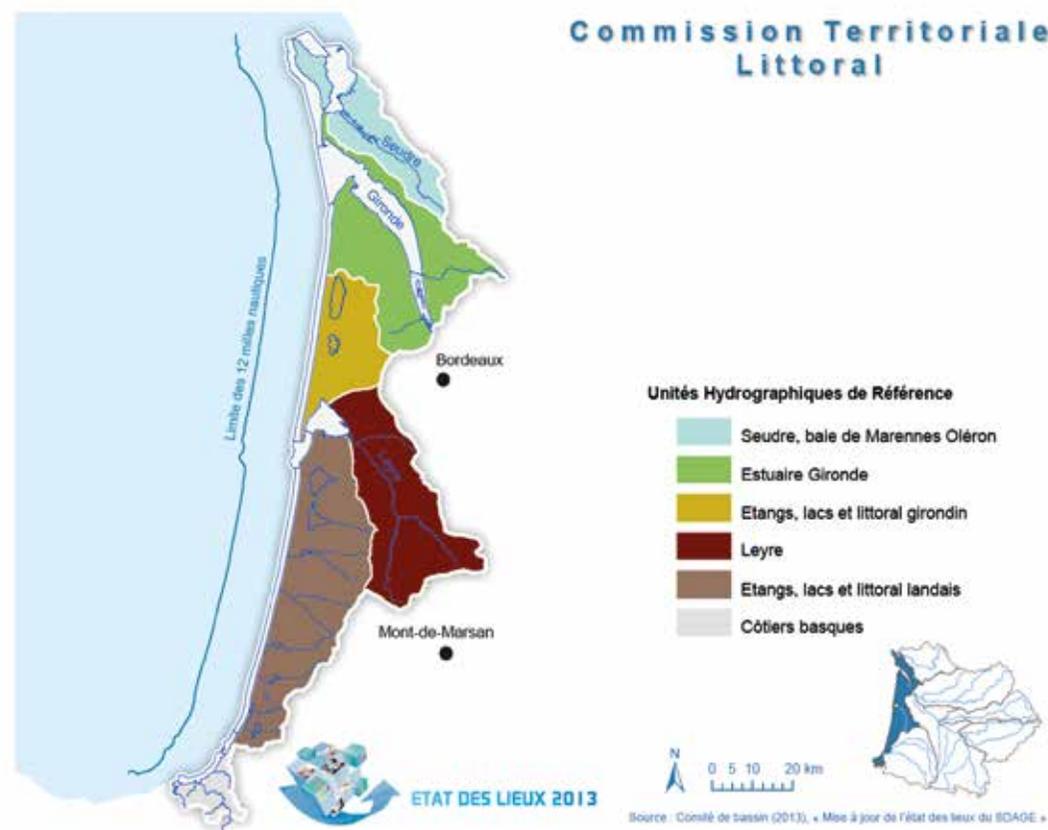
- Informer le public et les acteurs du bassin sur l'état des masses d'eau, l'évolution et le niveau des pressions et des impacts issus des activités humaines ;
- Identifier les masses d'eau sur lesquelles il existe un risque de non atteinte des objectifs environnementaux en 2021 et sur lesquelles le futur PDM devra se focaliser pour diminuer les pressions afin d'obtenir le bon état des eaux.

Le document ci-après présente les travaux réalisés dans le cadre de cette actualisation à l'échelle de la commission territoriale Littoral.

1. Les spécificités de la commission territoriale littoral et espaces côtiers

1.1. Géographie du territoire et particularités

La commission territoriale Littoral et espaces côtiers s'étend sur une grande partie de la frange ouest du bassin Adour-Garonne. Elle est située sur 4 départements : Charente-Maritime, Gironde, Landes et Pyrénées-Atlantiques.



D'une superficie de 19 228 km², le territoire couvert par la commission abrite des paysages et milieux très variés, en partie liés à la juxtaposition et au mélange d'eaux douces, saumâtres et salées : vasières, zones humides, dunes, falaises, estuaires. Elle comprend 3 estuaires (Charente, Gironde et Adour) et plusieurs fleuves côtiers tels que la Seudre, la Leyre, les cours d'eau landais, la Nivelle et la Bidassoa. Plusieurs grands lacs et étangs se trouvent derrière le bourrelet dunaire (Lacanau, Carcans-Hourtins, Cazaux-Sanguinet, Parentis-Biscarrosse,...). La ressource en eau souterraine y est relativement abondante en raison d'un sous-sol à plusieurs horizons poreux perméables. Les débits des cours d'eau et les précipitations assurent une recharge rapide des nappes superficielles. La commission territoriale est divisée en 6 unités hydrographiques de référence : Côtiers basques, Estuaire de Gironde, Etangs, lacs et littoral girondin, Etangs, lacs et littoral landais, Leyre et Seudre Baie de Marennes Oléron.

Les caractéristiques du milieu physique dégagent 4 grandes régions :

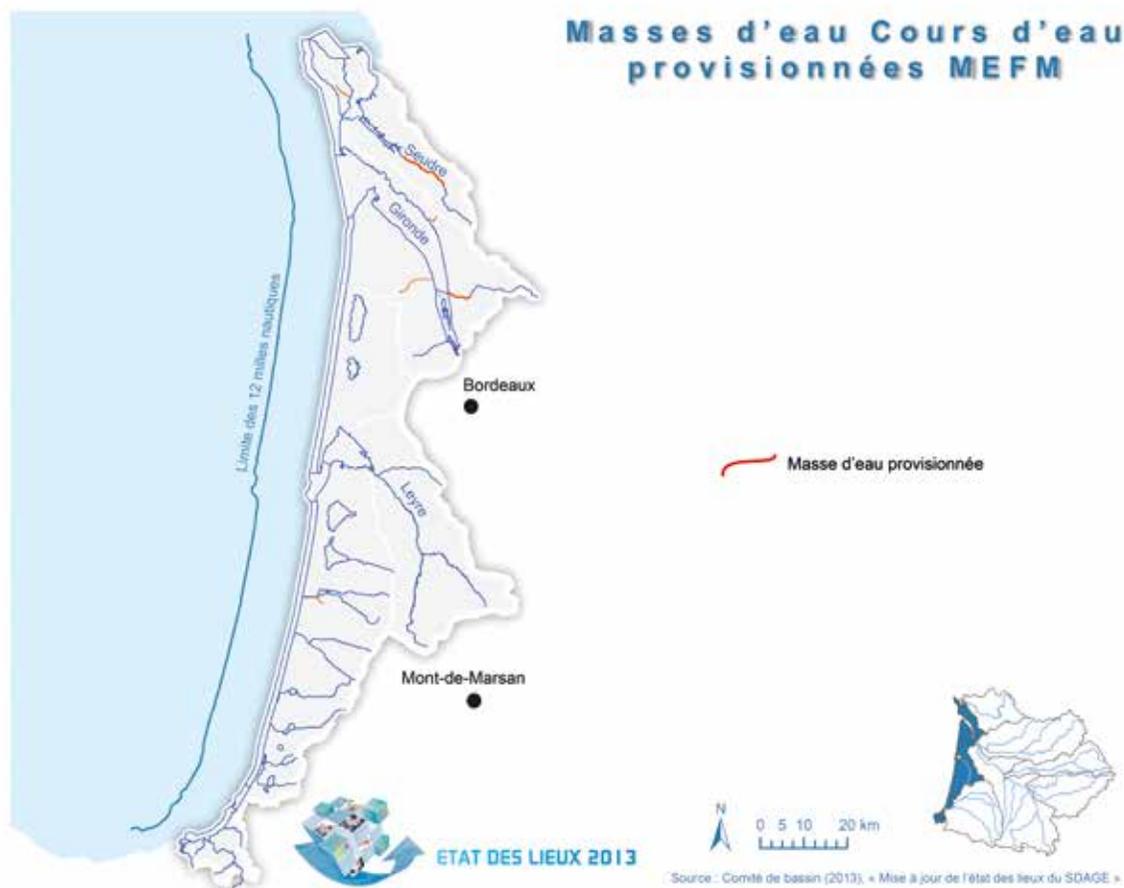
- Les tables calcaires couvrant la plaine du nord du bassin aquitain et formé de roches sédimentaires

- Les coteaux aquitains, région de collines incisées de vallées parfois très larges. Les roches y sont à dominante carbonatée et relativement sensibles à l'érosion
- Les landes, grande plaine sableuse dont la nappe libre est drainée par les rivières et canaux artificiels
- Le massif montagneux des Pyrénées avec des reliefs accentués et des vallées très courtes

La population globale est d'environ 651 000 habitants (2010) avec des variations saisonnières importantes. Certaines zones du littoral dont la côte basque, Arcachon, Royan, Bordeaux et les landes sont densément peuplées et l'expansion démographique y est forte. L'urbanisation devrait encore progresser sur ces secteurs. L'agglomération de Bordeaux exerce une forte polarisation sur le territoire. La densité de population est très contrastée entre les villes côtières de moyenne importance et les espaces interstitiels.

Le climat sur le littoral est de type océanique avec des hivers doux et des étés tempérés marqués par des vents d'ouest dominant.

1.2. Les masses d'eau



La commission compte 191 masses d'eau superficielles dont la plupart sont des masses d'eau rivières. 11 masses d'eau lacs et 14 masses d'eau côtières ou de transitions sont présentes sur le territoire. 7 masses d'eau rivières sont artificielles.

Rivière	Lacs	Côtières et transitions
166	11	14

Le périmètre de la commission territoriale recoupe 16 masses d'eau souterraines dont 7 libres et 9 masses d'eau souterraines rattachées à la Commission Territoriale Nappes Profondes. Les principaux aquifères sont : la nappe du Crétacé supérieur, de l'Eocène, de l'Oligocène, du Miocène, des Sables des Landes.

Masses d'eau souterraines libres rattachées à la CT Littoral	Masses d'eau souterraines captives (CT Nappes profondes)	Total
7	9	16

Lors de l'actualisation des masses d'eau fortement modifiées (MEFM), 11 masses d'eau ont été retenues dans la liste provisionnelle. Sur la

commission territoriale Littoral, 7 masses d'eau rivières, 1 masse d'eau lacs et 3 masses d'eau côtières et de transition ont été retenues.

Le référentiel des masses d'eau de surface a évolué entre 2009 et 2013 : le nombre de masses d'eau est passé de 190 à 191 masses d'eau superficielles. La masse d'eau Estuaire Gironde aval (FRFT09) a été créée à partir de la fusion de 3 masses d'eau (FRFT04, FRFT05 et FRFC04). De plus, la masse d'eau de transition FRFT02 Estuaire Seudre est prolongée en amont jusqu'à l'écluse du Ribierou (aux dépens de la masse d'eau FRFR12). La masse d'eau du Pertuis Charentais FRFC02 est modifiée afin d'englober l'île d'Aix.

Le référentiel des masses d'eau souterraines n'a pas évolué entre 2009 et 2013.

1.3. Enjeux et usages de l'eau

Le territoire de la commission constitue une zone touristique de premier ordre. La frange littorale concentre d'importantes activités économiques liées à la mer (glisse, thalassothérapie) et aux estuaires (pêche, ostréiculture, aquaculture, activités portuaires).

De nombreuses activités agricoles sont présentes : activités d'élevage, de viticulture, maraîchères et de grandes cultures.

Le bassin de Marennes-Oléron et d'Arcachon sont des pôles majeurs d'os-tréiculture et la pêche professionnelle est également une activité importante. Les activités industrielles sont orientées vers l'agroalimentaire et le bois. Le pôle industriel autour de l'agglomération bordelaise concerne plutôt le textile, les commerces et services, les traitements de surface et la chimie.

Les principaux enjeux sont les suivants :

■ **La maîtrise des apports polluants et la gestion** des lacs et étangs de la côte aquitaine afin de limiter l'eutrophisation et le comblement

■ **La protection des grandes zones humides et vasières littorales et estuariennes**

■ **L'influence des bassins versants amont** : apport de contaminants chimiques et gestion des débits

■ **La réduction des pollutions toxiques et bactériennes** afin d'améliorer la préservation des secteurs conchylicoles, de baignade et d'activités nautiques

■ **Le développement des connaissances** sur les écosystèmes marins, estuariens et lacustres en matière de contamination, d'impact sur les organismes vivants et de transfert dans la chaîne trophique

1.4. Tendances à l'horizon 2021

Démographie et aménagement

Une augmentation de 15 % de la population à l'horizon 2021 est attendue sur les grandes et moyennes agglomérations, un maintien sur les autres. Une forte urbanisation du littoral est attendue en particulier sur le bassin d'Arcachon.

Loisirs et tourisme

Le développement du tourisme balnéaire sur le bassin d'Arcachon et le littoral Atlantique ainsi que le développement des activités de plein air sont prévisibles. La capacité d'accueil et le niveau de qualité des structures d'accueil devraient s'améliorer.

Climat - Quantité d'eau disponible

Sur la base des données météo de 1960 à 2010, une approche par simulation du climat a été envisagée sur le bassin Adour-Garonne. A l'horizon 2021, les températures annuelles devraient progresser sur la commission territoriale Littoral comme sur l'ensemble du bassin Adour-Garonne. En revanche, aucune tendance significative n'a été mise en évidence concernant les niveaux de précipitations tout comme les quantités d'eau disponibles à l'écoulement.

1.5. Acteurs et outils de gestion territoriale

Deux Etablissements Publics Territoriaux de Bassin (EPTB) sont présents : l'EPTB Nappes profondes de Gironde et le Syndicat Mixte de Développement Durable de l'ESTuaire.

La commission territoriale compte 7 SAGE dont 3 sont en phase de mise en œuvre (Nappes profondes, Lacs médocains et Leyre, cours d'eau côtiers et milieux associés).

SAGE	Structure porteuse
Seudre	Syndicat Mixte d'Accompagnement du SAGE de la Seudre
Estuaire de la Gironde et milieux associés	Syndicat Mixte pour le Développement Durable de l'Estuaire de la Gironde
Nappes profondes	Syndicat Mixte d'Etudes pour la Gestion de la Ressource en Eau du Département de la Gironde
Leyre, cours d'eau côtiers et milieux associés	Syndicat Mixte Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne
Etangs littoraux Born et Buch	Syndicat Mixte GEOLANDES
Côtiers basques	Agglomération Sud Pays Basque
Lacs médocains	Syndicat Intercommunal d'Aménagement des Eaux du Bassin Versant des Etangs du Littoral Girondin

2 contrats territoriaux sont en cours sur les côtiers basques (BV Ouhabia, BV Untxin, Nivelle et Bidassoa). Ils font suite à une première démarche de gestion intégrée qu'a été le Défi Littoral basque. Ces 2 contrats s'intègrent dans la démarche d'élaboration du SAGE côtiers basques. En 2012, deux projets de parc naturel marin ont été élaborés : pour le bassin d'Arcachon et pour les pertuis charentais et l'estuaire de la Gironde. Il existe par ailleurs plusieurs syndicats, communau-

tés de communes (etc.) compétentes en matière de gestion de l'eau (eau potable, assainissement, aménagement de rivière, etc.). C'est le cas du Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Bassin Versant Etangs du Littoral (SAGE médocains), le Syndicat mixte pour le développement durable de l'Estuaire de la Gironde.

Le Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne est aussi un des acteurs locaux importants.

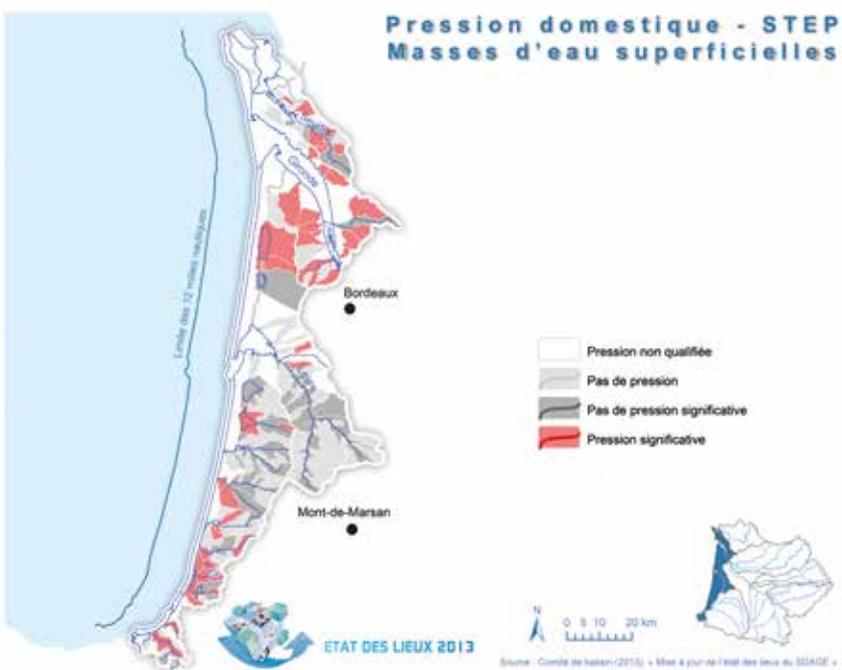


2. Caractérisation des principales pressions identifiées sur le territoire

2.1. Masses d'eau superficielles

Remarque préliminaire : Pour la plupart des pressions ponctuelles et de prélèvements, la pression est jugée significative lorsque la pression occasionne un delta de différence supérieur à 30 % par rapport au seuil fixée pour le « bon état ». Le plus souvent, on constate qu'une masse d'eau en état dégradé actuellement ou susceptible de basculer en mau-

vais état à cause d'un paramètre est soumise à une pression significative sur ce paramètre. En effet, les pressions significatives sur les masses d'eau sont celles entraînant, à priori, un impact, à savoir une altération de l'état de la masse d'eau avec une forte probabilité de ne pas être conforme aux futures exigences du bon état.



Pression domestique

Le taux de raccordement de la population en 2010 est de 81 %. La pollution brute raccordée à l'assainissement

collectif est d'environ 543 000 E.H. Les rendements moyens des différents paramètres sont les suivants :

	CT Littoral	Adour-Garonne
Phosphore total	66%	67%
Ammonium	67%	72%
DBO5	97%	95%

La pression domestique se concentre dans les secteurs les plus peuplés : estuaire de Gironde, Bayonne et dans une moindre mesure Arcachon. 23 % des masses d'eau rivières, 9 % des lacs et 1 masse d'eau côtière présentent une pression significative vis-à-vis des pressions domestiques. Sur ces secteurs, la problématique est liée aux rejets domestiques d'ammonium et de phosphore.

Des efforts ont été réalisés sur les stations d'épuration : elles sont très majoritairement conformes à la Directive Eaux Résiduaire Urbaines.

Sur les masses d'eau côtières et de transition, le lac d'Hossegor a été qualifié, à dire d'expert, avec une pression significative.

Pression industrielle

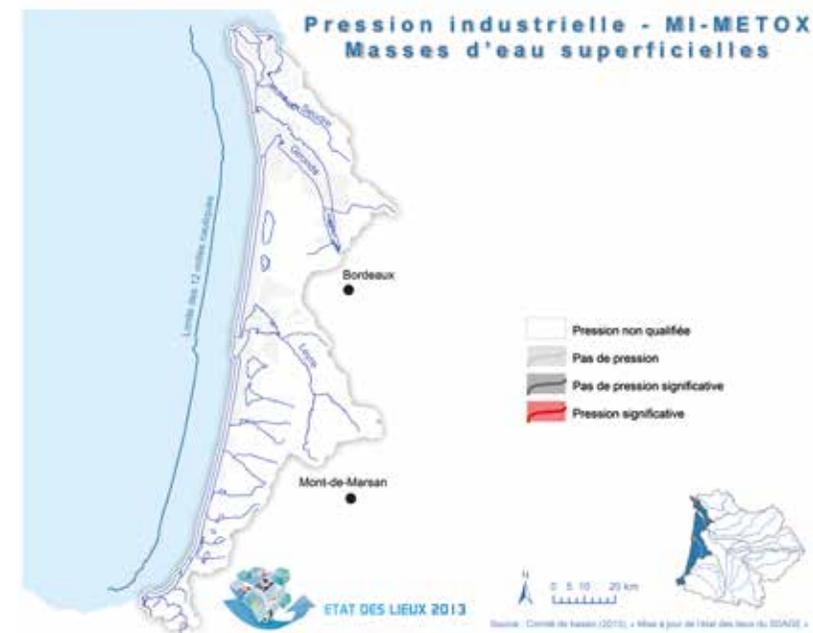
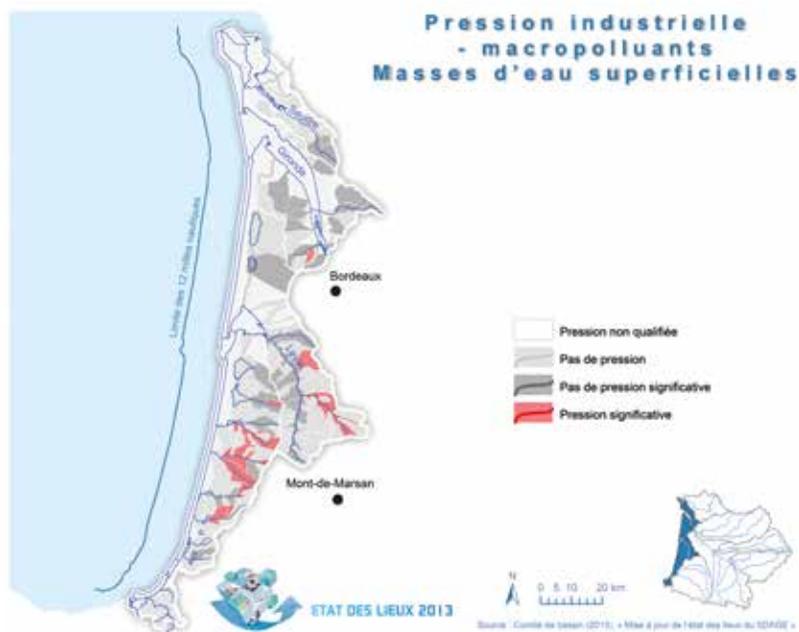
Une centaine d'établissements industriels sont présents, dont 70 % ne sont pas raccordés à l'assainissement domestique. Les industries non raccordées équivalent à une pollution brute de 103 000 E.H. La pression industrielle est relative-

ment faible et localisée sur certains affluents de la Leyre et sur plusieurs cours d'eau des Landes (Onesse, Palue, Escource). Les masses d'eau lacs ne subissent pas de pression industrielle macropolluants significative.

Sur les masses d'eau côtières et de transition la pression industrielle n'a pas été qualifiée. En effet, en l'absence d'information sur les débits des masses d'eau côtières et de transition, la méthode d'évaluation de la pression

basée sur l'évaluation des rejets ramenés à un débit n'a pas pu être utilisée.

Aucune masse d'eau de la commission n'a été qualifiée pour la pression industrielle MI-METOX.



2.1. Masses d'eau superficielles

Pression en pollutions diffuses

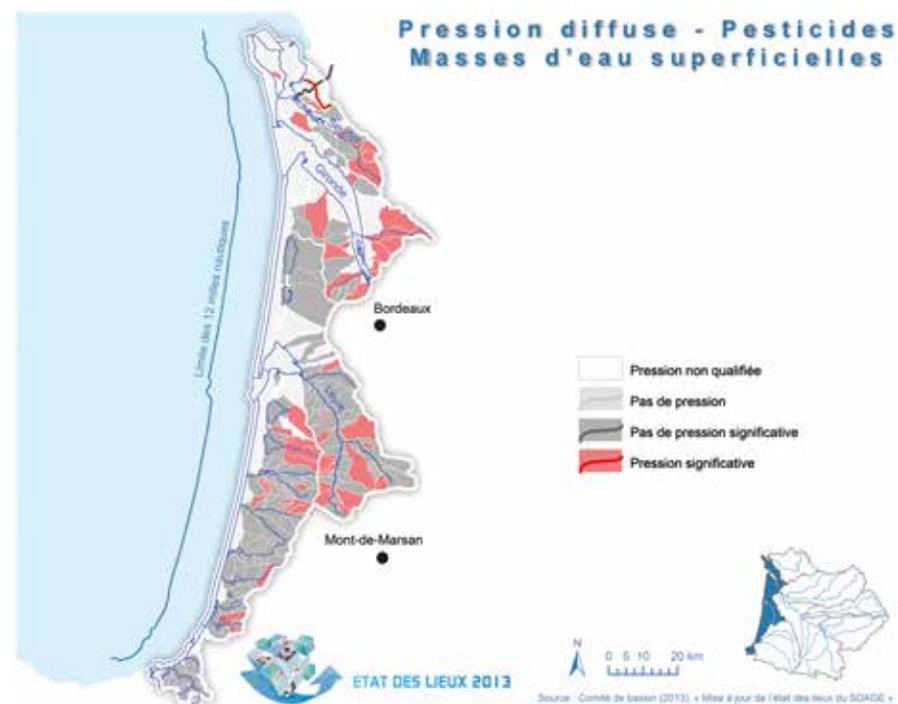
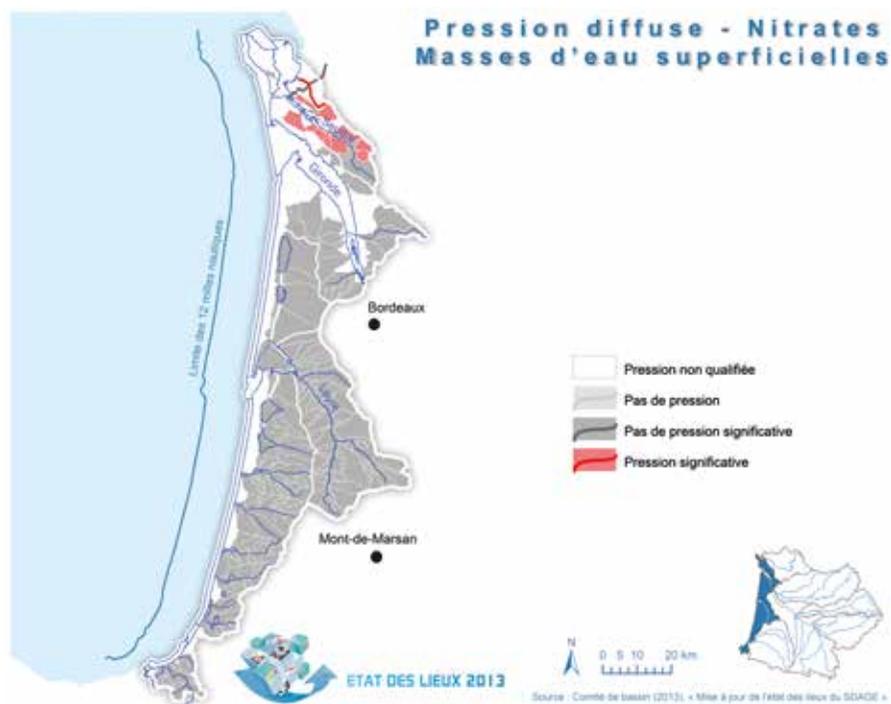
La pression nitrates est relativement faible en comparaison avec le reste du bassin Adour-Garonne. Seul le bassin de la Seudre présente une pression nitrates significative soit 8 % des masses d'eau rivières. Il s'agit d'un secteur très agricole de polyculture et d'élevage bovin.

Sur l'ensemble des lacs, la pression nitrates est non significative.

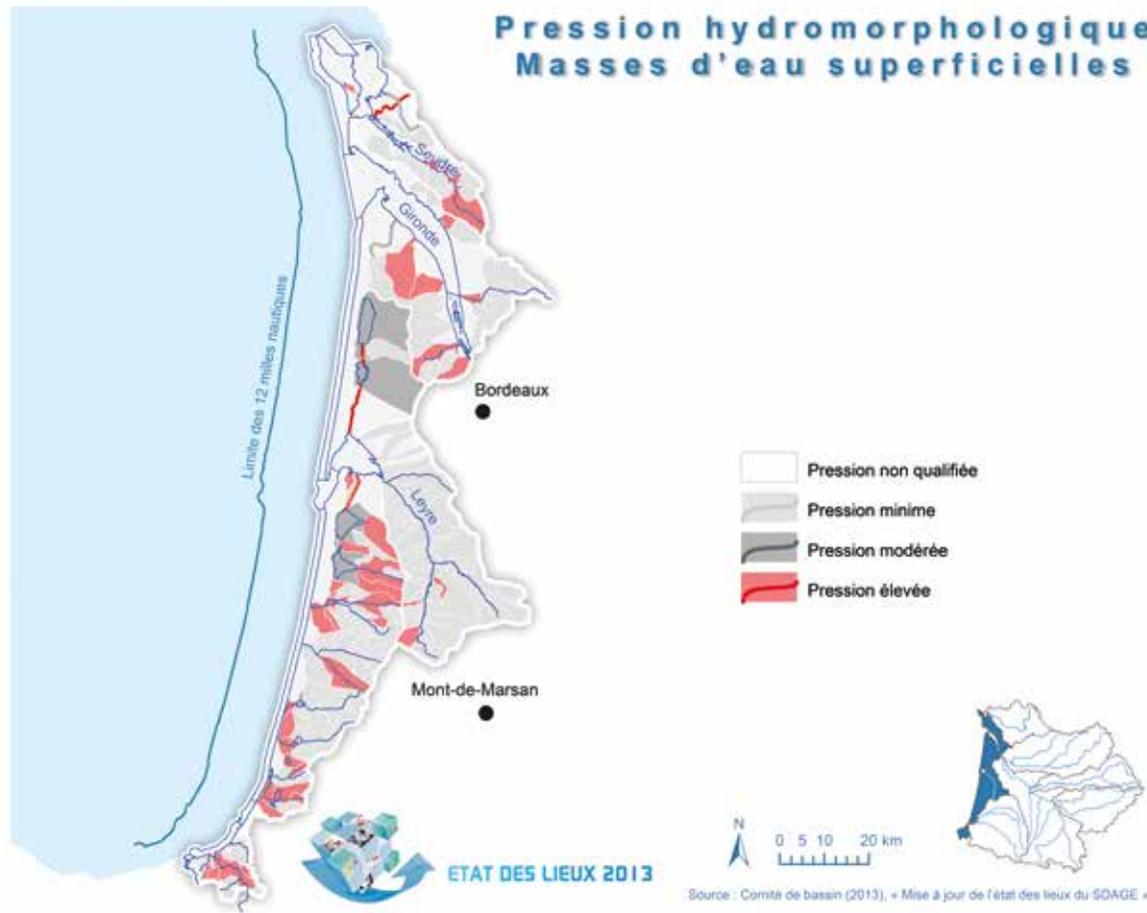
Une masse d'eau côtière a été qualifiée, à dire d'expert, pour la pression nitrates (Arcachon amont) et la pression y est non significative.

Par ailleurs, la pression pesticide est présente sur de nombreux secteurs notamment au niveau du Bordelais à vocation viticole, sur le bassin de la Seudre et au nord des

Landes. Au total, 31 % des masses d'eau rivières et 2 masses d'eau lacs (marais d'Orx, Petit étang de Biscarrosse) présentent une pression pesticides significative.



Pression hydromorphologique Masses d'eau superficielles



Perturbations hydromorphologiques

Certaines masses d'eau présentent une altération importante du compartiment hydromorphologique. 45 % des lacs (5) présentent une pression élevée pour l'hydromorphologie. Globalement les masses d'eau cours d'eau ne sont pas soumis à une forte pression hydromorphologique. La pression morphologie et continuité sont les plus fortes.

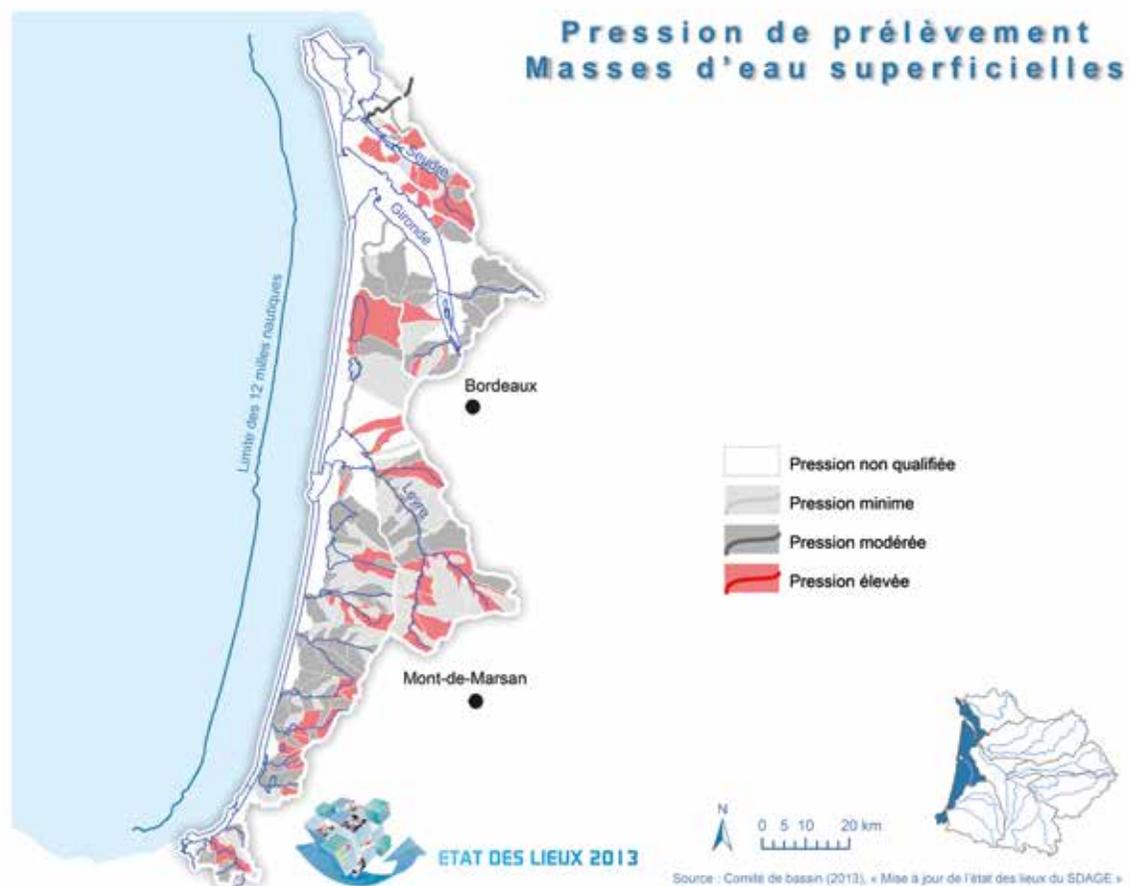
Les linéaires de cours d'eau (drain principal) présentant une pression élevée sont de :

- 92 km pour la pression continuité (5 %)
- 76 km pour la pression hydrologie (ouvrages hydrauliques) (4 %)
- 172 km pour la pression morphologie (9 %)

Pression	Continuité (% nb de ME)	Morphologie (% nb de ME)	Hydrologie (% nb de ME)
Inconnue	1%	2%	2%
Minime	72%	60%	90%
Modérée	21%	29%	4%
Elevée	6%	8%	4%

A noter que la plupart des ouvrages n'a pas d'usage bien défini.

2.1. Masses d'eau superficielles

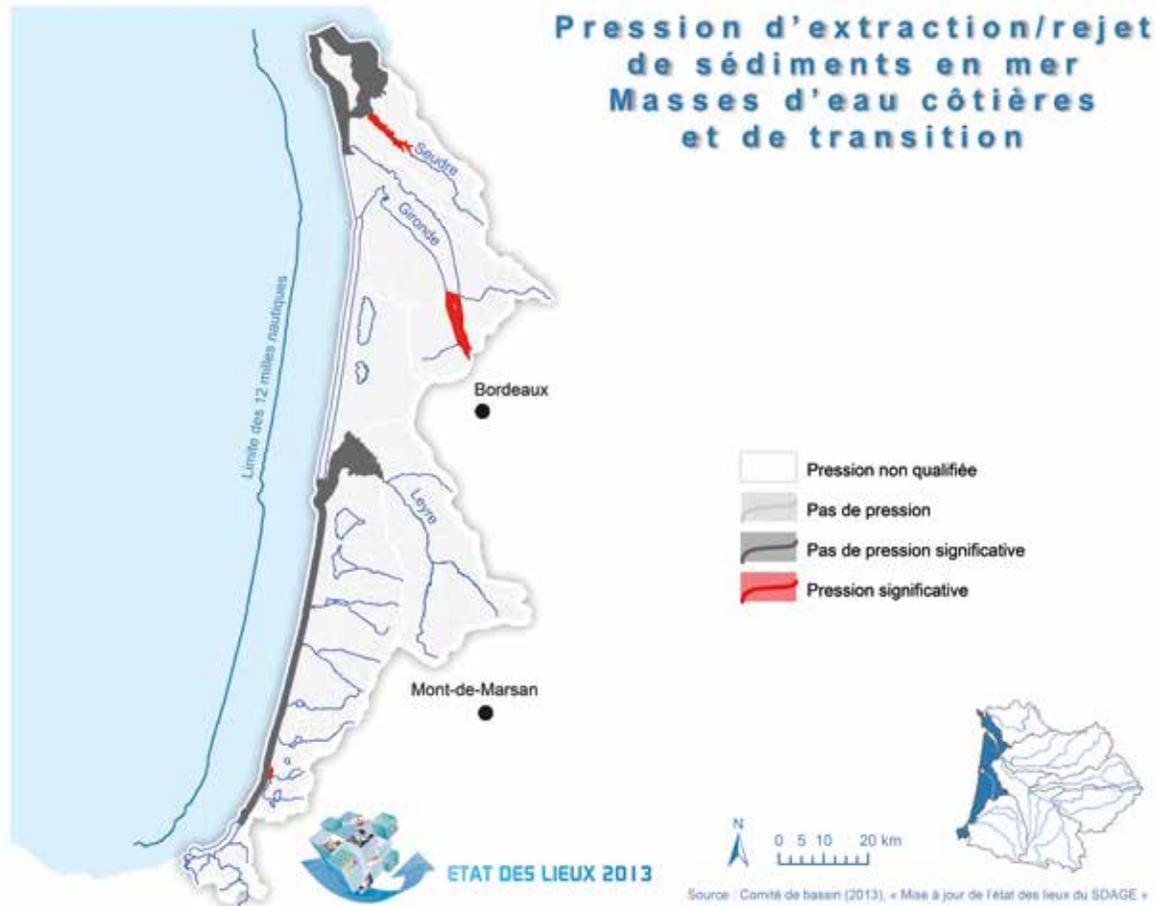


Pression de prélèvements

La pression de prélèvements est jugée significative pour 19 % des masses d'eau, notamment pour 2 lacs (Etang Blanc et Etang de Carcans-Hourtin). Parmi les secteurs avec une pression significative on

retrouve les masses d'eau de Leyre, le Lacanau, la Nivelle, l'Escource, la Seudre. Les prélèvements sont majoritairement réalisés par l'irrigation et sont donc concentrés sur la période d'été.

	Volume total Mm ³ /an	AEP	Industrie	Irrigation
Prélèvements année normale (2010)	245	14 %	15 %	71 %
Prélèvements année sèche (2003)	232	13 %	13 %	74 %



Pressions spécifiques aux masses d'eau côtières et transition

La pression liées aux activités anthropiques de type pêche à pied est jugée significative sur la masse d'eau d'Arcachon amont. Sur les 14 masses d'eau côtières et de transition, cette pression pêche à pied a été qualifiée pour 3 masses d'eau (Pertuis charentais, lac d'Hossegor et Arcachon amont). La pression « extraction-rejets » prend en compte les activités de clapage, dragage et extraction. Elle est jugée

significative sur le Lac d'Hossegor, l'estuaire de la Seudre et la Gironde amont. La pression « modification des apports d'eau douce et intrusion d'eau salée » prend en compte de nombreux paramètres dont : l'artificialisation des tributaires, les intrusions d'eau saline, les canalisations et les prélèvements en eau. Cette pression est jugée significative sur l'estuaire de la Seudre.

Tableau récapitulatif des pressions sur les masses d'eau « rivières » :

Pression	Eaux superficielles - Masses d'eau « rivières »						
	Domestique		Industrielle			Diffuse	
	STEP	Déversoir d'orage	Macro-polluants	MI et METOX	subst. dang.	Azote	phyto
Inconnu	4 %	0%	0%	100%	0 %	3 %	4 %
Pas de pression	60 %	64 %	80 %	0 %	77 %	0 %	0 %
Non significative	13 %	30 %	14 %	0 %	23 %	89 %	65 %
Significative	23 %	6 %	6 %	0 %	0 %	8 %	31 %

2.2. Masses d'eau souterraines

Pression en pollutions diffuses

Toutes les masses d'eau souterraines libres ont été qualifiées pour la pression nitrates, mais aucune ne présente de pression significative. Les masses d'eau souterraines qui apparaissent sur la carte avec une pression nitrates significative sont rattachées à d'autres commissions territoriales. La pression phytosanitaire sur les eaux souterraines est actuellement non qualifiée. En effet, seule la don-

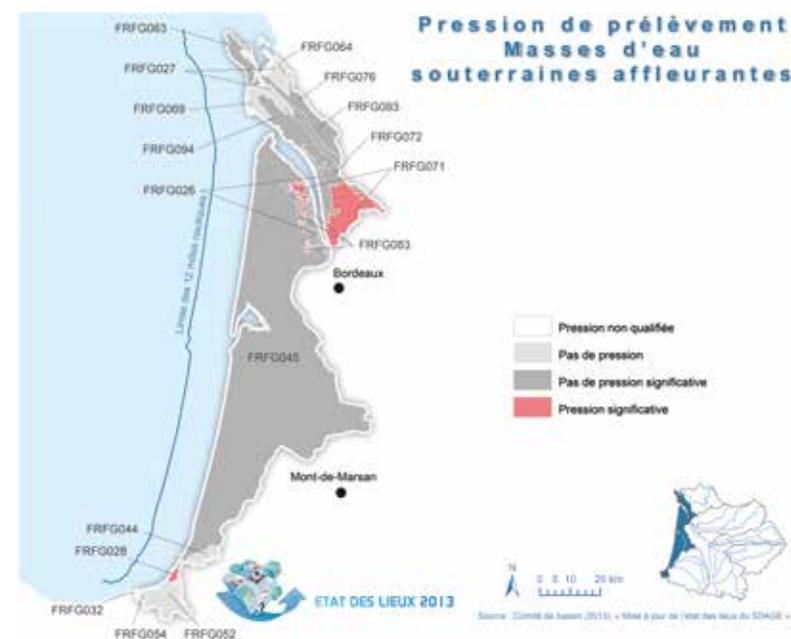
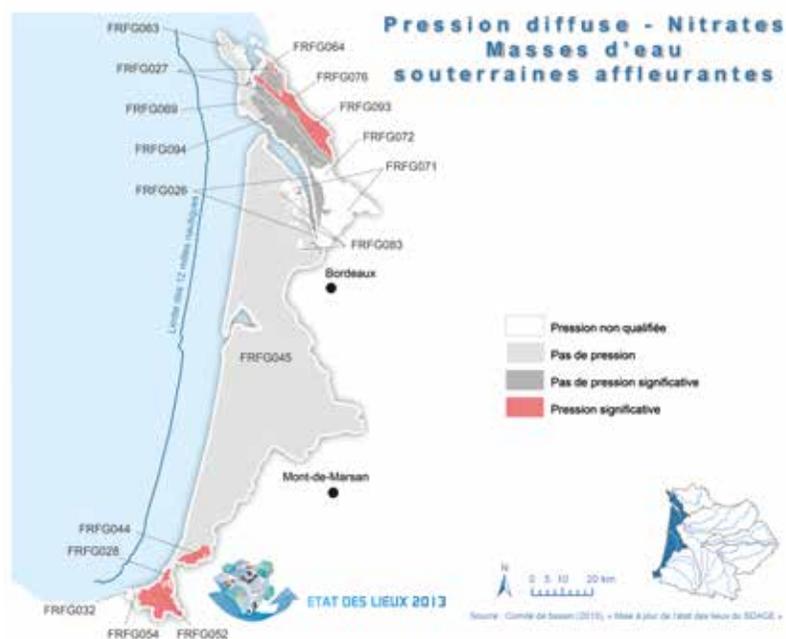
née issue de MERCAT'EAU (la modélisation du risque de transfert des pesticides dans les ESU et les ESO) peut être utilisée dans le cas des ESO. Bien que l'outil d'évaluation des risques MERCAT'EAU (application web) soit disponible, son exploitation n'a pas encore été réalisée par l'agence de l'eau. La donnée n'est donc pas disponible pour une utilisation dans le cadre de l'état des lieux.

Pression de prélèvements

La pression de prélèvement est non significative sur les masses d'eau souterraines libres en dehors de la masse d'eau des alluvions de la Bidassoa (FRGF032).

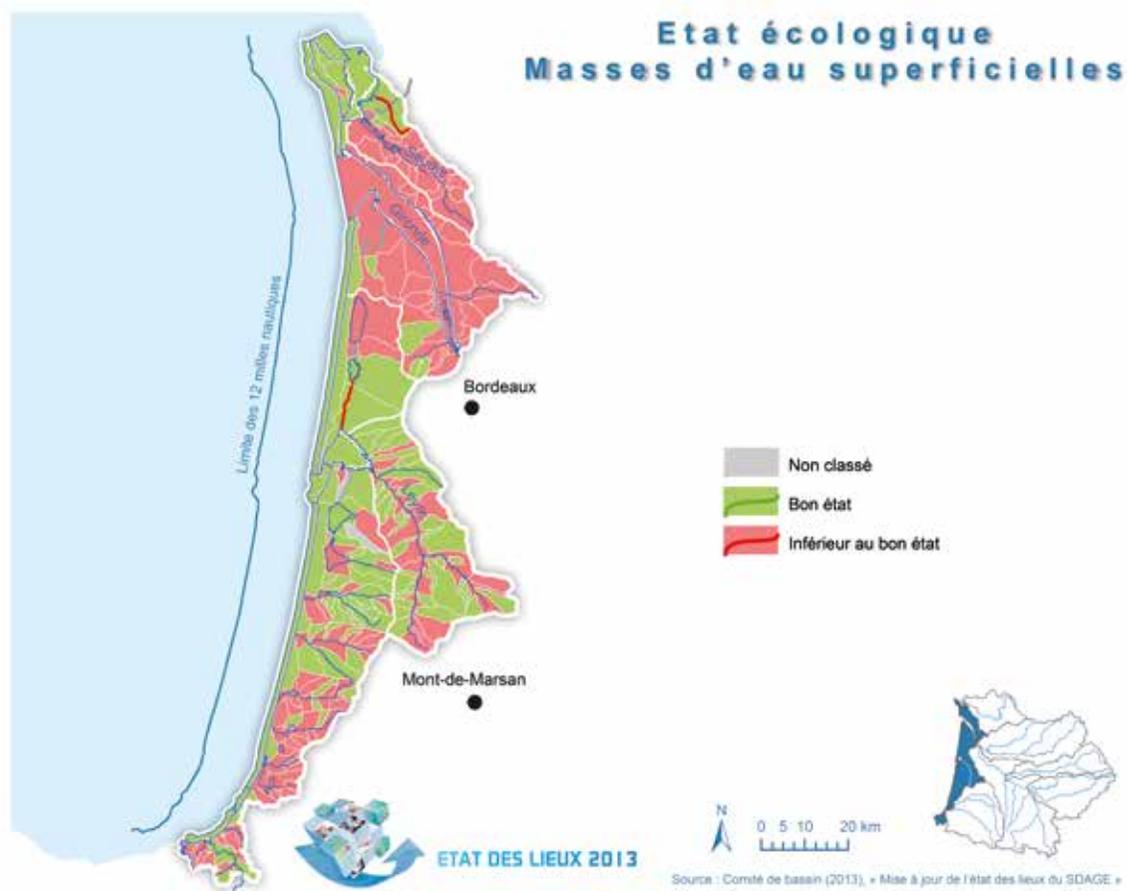
L'irrigation est l'usage qui prélève le plus d'eau sur les masses d'eau souterraines de la commission.

	Volume total m ³ /an	AEP	Industrie	Irrigation
Prélèvements année normale (2010)	290 561 000	31 %	7 %	62 %
Prélèvements en année sèche (2003)	290 057 500	33 %	5 %	62 %



3. Etat des masses d'eau

3.1. Masses d'eau superficielles



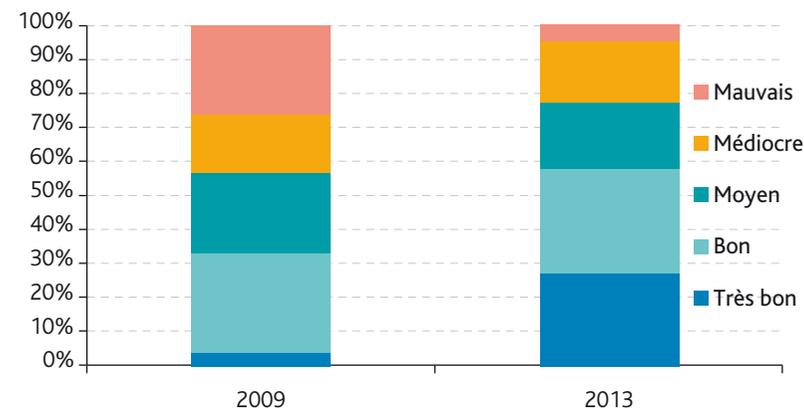
Etat écologique

L'état écologique des masses d'eau est bon pour près de 40% des masses d'eau rivières. Les déclassements de

l'état écologique des ME rivières sont principalement dus au paramètre « oxygène ».

Etat écologique		
	Bon état	Inférieur au bon état
Rivières		
CT Littoral	41 %	59 %
Adour-Garonne	42,9 %	
Lacs		
CT Littoral	27 %	73 %
Adour-Garonne	23%	
Côtières et transition		
CT Littoral	71 %	29 %
Adour-Garonne	55%	

Répartition du compartiment "Oxygène" - ME rivières



Pour ce qui concerne les masses d'eau lacs, des efforts importants de suivi ont été réalisés (toutes les masses d'eau lacs sont suivies). Au total, 27 % des masses d'eau lacs sont en bon état écologique. Les paramètres déclassants sont la transparence, le bilan d'oxygène, l'indice phytoplanktonique et Oligochetes. Enfin, la plupart des masses d'eau côtières et de transition sont en bon

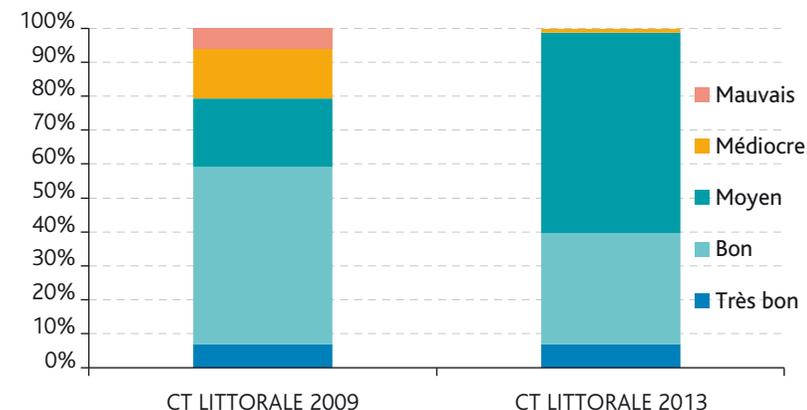
état écologique (71 %). Néanmoins, sur les masses d'eau côtières et de transition des interrogations subsistent au niveau du bassin d'Arcachon où les zostères sont en régression. L'indicateur « poisson » déclassé tous les estuaires sauf la Charente. Cette dégradation est probablement multifactorielle, avec des interrogations fortes sur l'impact de la contamination chimique.

■ Evolution de l'état écologique

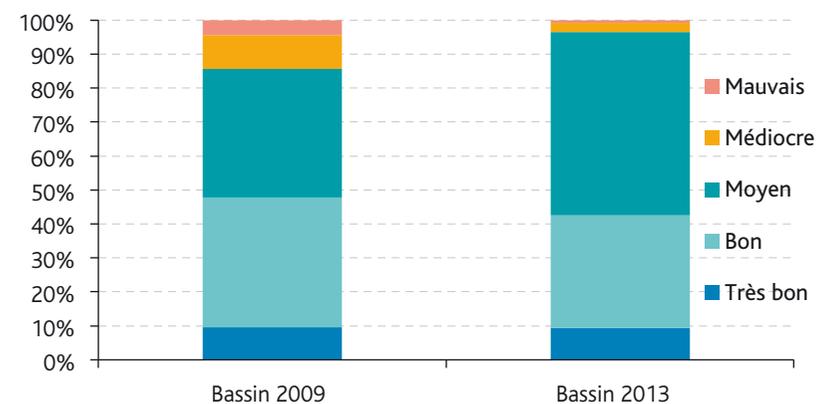
D'après les données de l'état écologique de 2009 et 2013, le nombre de masse d'eau rivières en bon état baisse, tout comme le nombre de masse d'eau en état médiocre et

mauvais. La tendance est similaire sur le bassin Adour-Garonne. Notons cependant que les masses d'eau en état médiocre ou mauvais diminuent voir disparaissent.

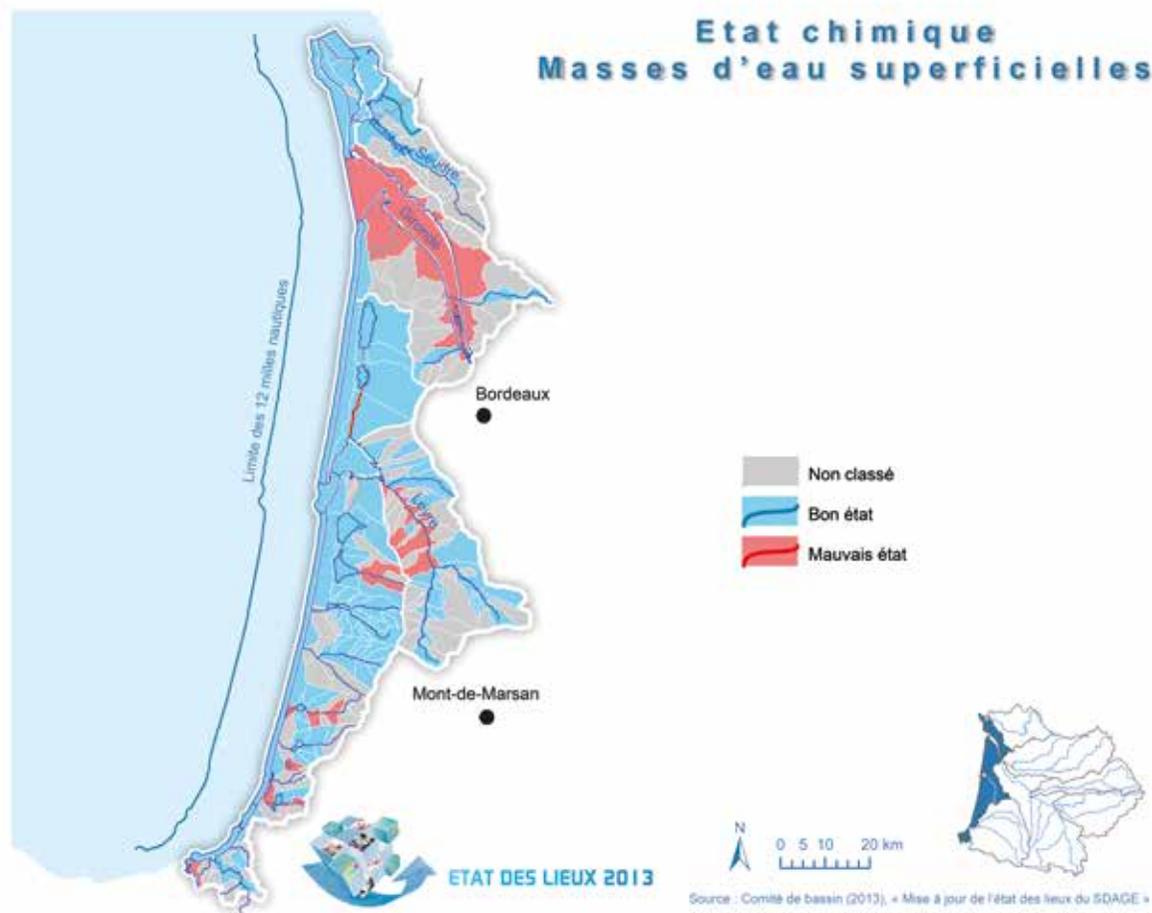
Evolution de l'état écologique des ME rivières de la CT Littorale



Evolution de l'état écologique du bassin Adour-Garonne



3.1. Masses d'eau superficielles



Etat chimique

La plupart des masses d'eau présentent un bon état chimique. Les résultats sur cette commission sont du même ordre de grandeur que sur le bassin Adour-Garonne.

89 % des masses d'eau rivières sont en bon état chimique. Cependant plus de la moitié des masses d'eau rivières ne sont pas mesurées.

Seul un lac est classé en mauvais état chimique, il s'agit de l'Etang blanc qui présente une problématique liée au tributylétain.

86 % des masses d'eau côtières et de transition sont en bon état chimique, soit 3 masses d'eau en mauvais état chimique (estuaire Bidassoa, estuaire Gironde aval, et Gironde amont). La Bidassoa présente des problèmes liés au tributylétain. La Gironde aval présente une problématique liée à la fois au tributylétain et à la présence d'HAP (Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques).

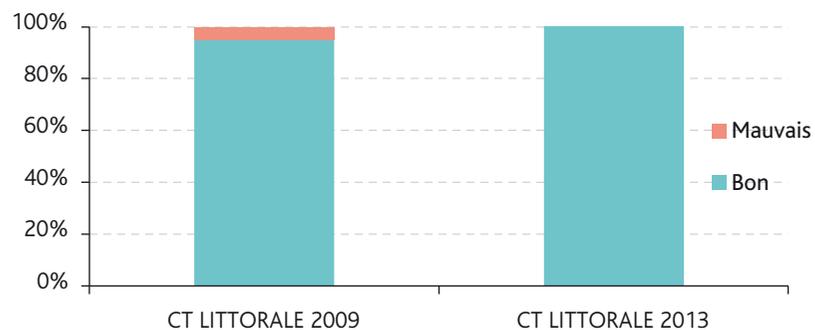
Etat chimique		
	Bon état	Inférieur au bon état
Rivières		
CT Littoral	89 %	11 %
Adour-Garonne	94 %	
Lacs		
CT Littoral	91 %	9 %
Adour-Garonne	94 %	
Côtières et transition		
CT Littoral	79 %	21 %
Adour-Garonne	71 %	

■ Evolution de l'état chimique

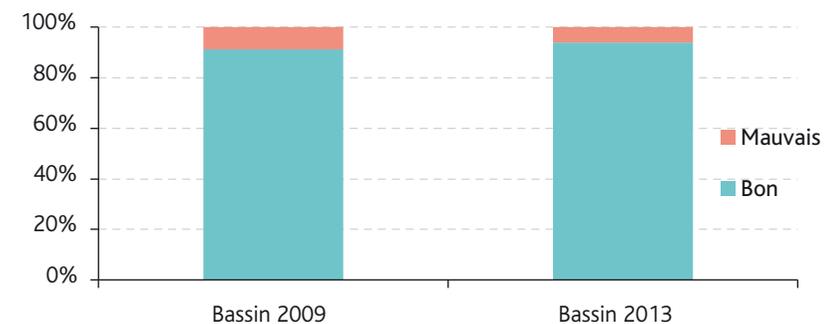
Contrairement à l'état des lieux du SDAGE 2010/2015 (basé sur les données 2007), toutes les substances prioritaires et dangereuses ont été mesurées dans le nouvel état des

lieux. Pour autant, l'état chimique demeure globalement bon. En effet, près de 90 % des masses d'eau rivières et lacs sont en bon état chimique en 2013.

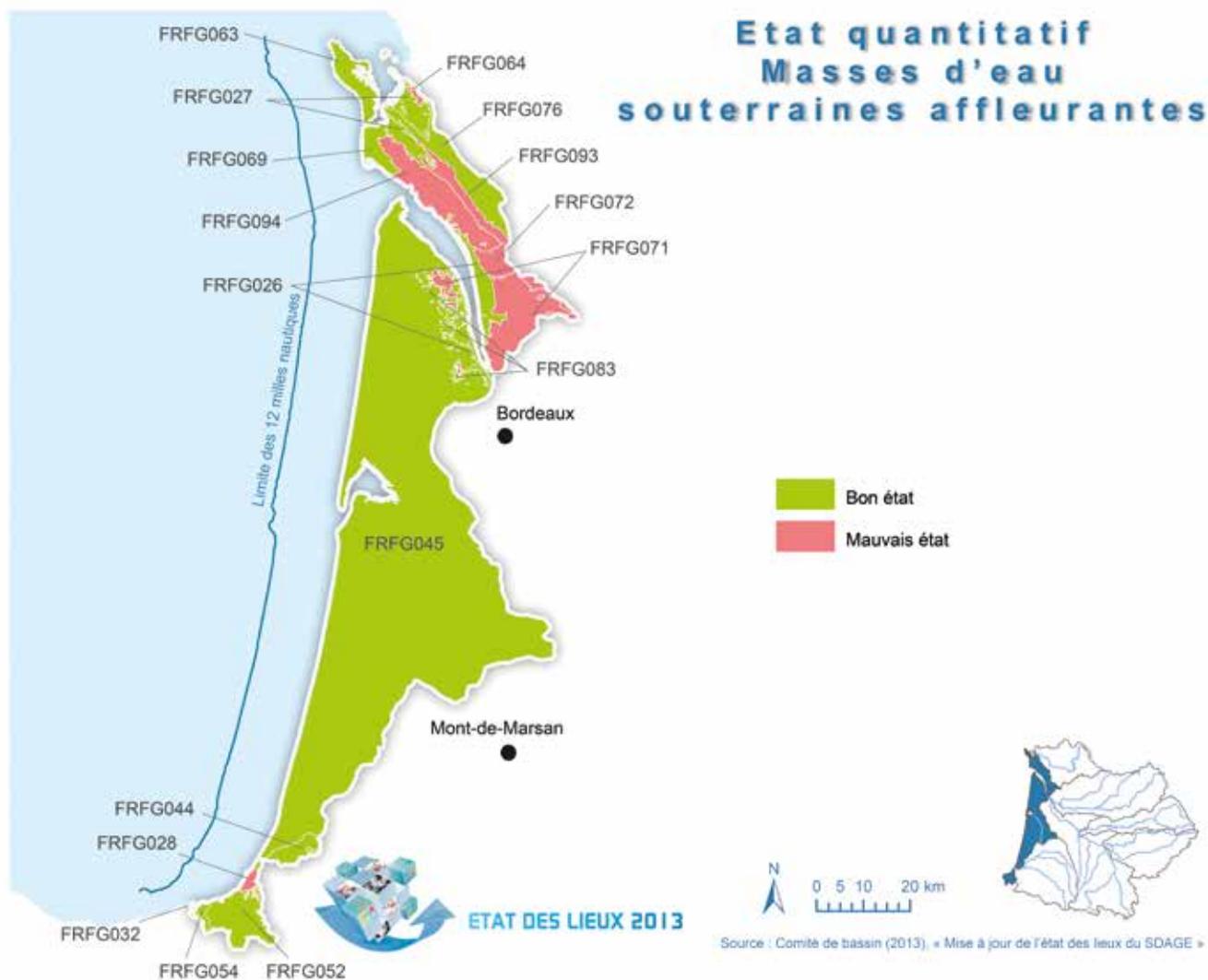
Evolution de l'état chimique de la Commission Littoral



Evolution de l'état chimique du bassin Adour-Garonne

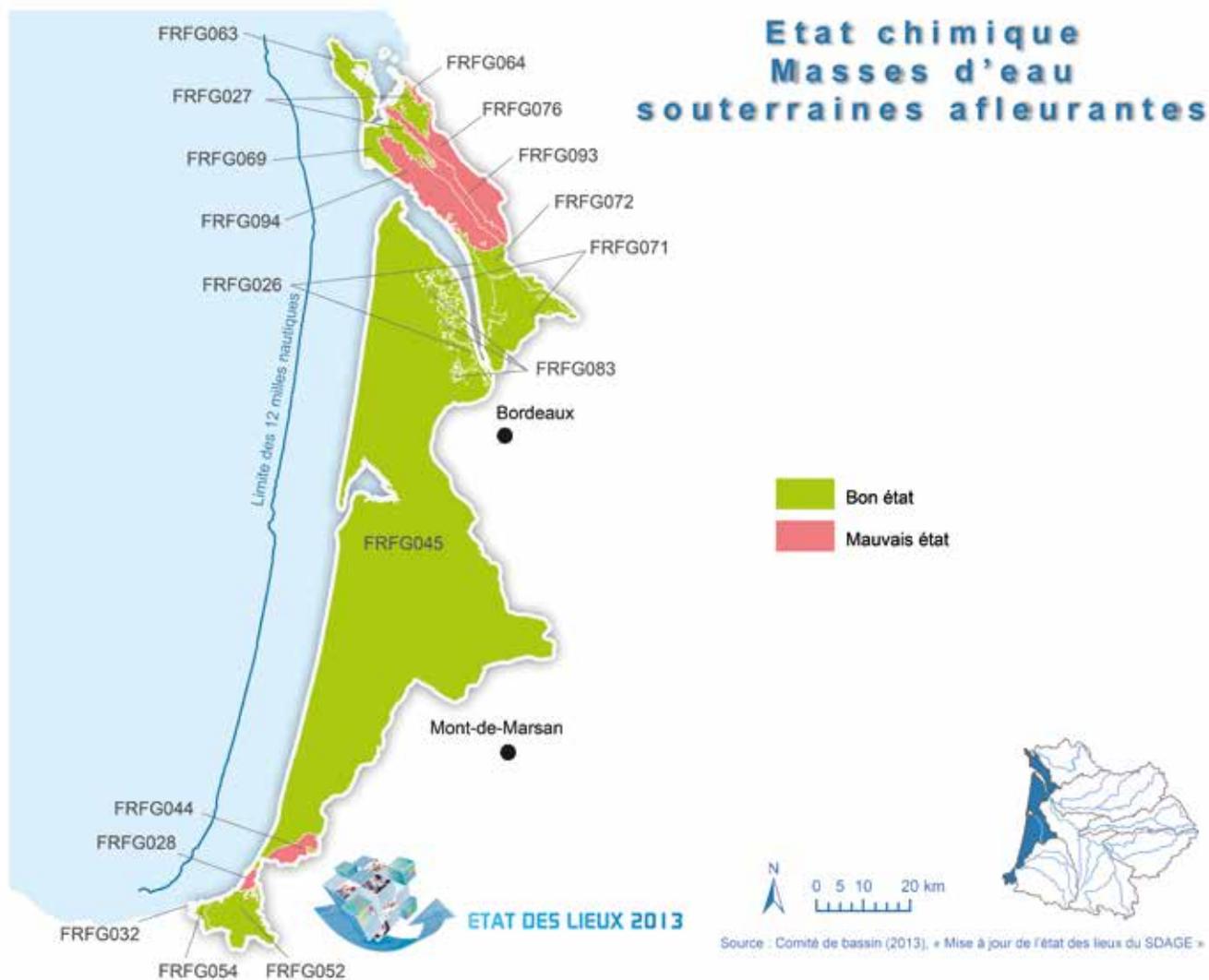


3.2. Masses d'eau souterraines



Etat quantitatif

L'ensemble des masses d'eau souterraines libres est en bon état quantitatif, identique à l'état des lieux précédent. La masse d'eau apparaissant en rouge sur la carte ci-dessous appartient en fait à la Commission Nappes profondes (nappe captive des sables, graviers, galets et calcaires de l'éocène nord Adour-Garonne).



Etat chimique

La totalité des masses d'eau souterraines libres sont en bon état qualitatif. Les masses d'eau souterraines en mauvais état sur la carte sont rattachées à d'autres commissions territoriales.

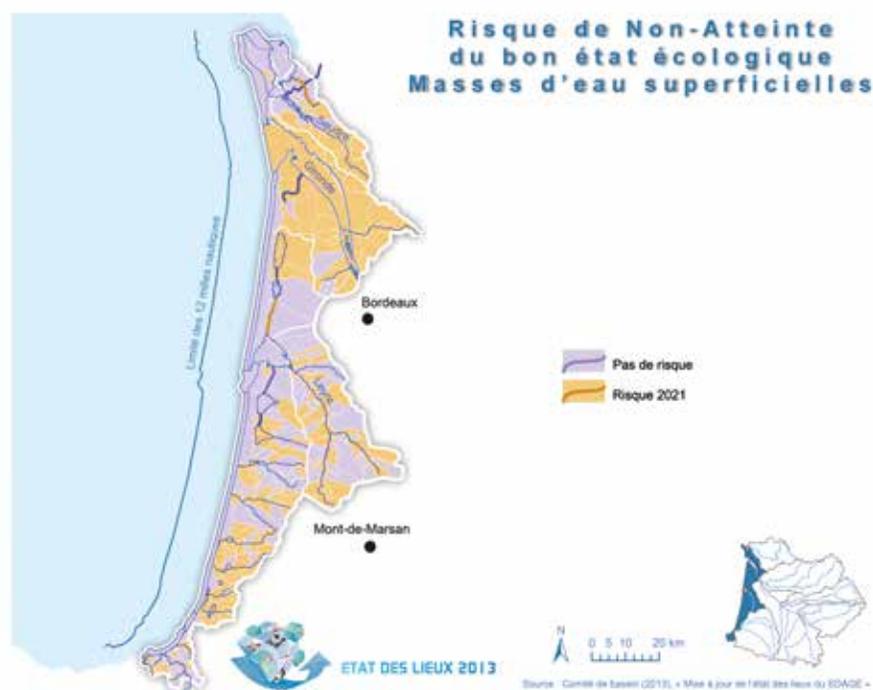
L'ensemble des 9 masses d'eau captives sont également en bon état chimique.



4. Evaluation du risque de non atteinte des objectifs environnementaux

4.1. Masses d'eau superficielles

L'actualisation de l'état des lieux a pour objectif de préciser le risque de non atteinte des objectifs environnementaux à l'horizon 2021. L'approche retenue pour l'évaluation du risque pour le bassin Adour-Garonne repose sur un risque calé sur les pressions qui s'exercent et qui sont projetées à l'horizon 2021, puis réévalué au regard de l'état réellement mesuré sur la masse d'eau.



Le PDM 2016-2021 devra agir prioritairement sur les pressions pour les ME identifiées en RNAOE 2021, pour atteindre ou maintenir le bon état. Le RNAOE 2021 ne préjuge pas de ce que sera effectivement l'état des eaux à l'échéance concernée dans la mesure où il s'agit d'une approche en termes de probabilité, par conséquent dotée d'un certain niveau d'incertitude.

Le RNAOE 2021 ne préjuge pas des objectifs qui seront affichés dans le plan de gestion 2016-2021. Ces objectifs résulteront des mesures à mettre en œuvre et de leur efficacité supposée pour réduire les effets des pressions importantes à un niveau suffisant.

Risque écologique

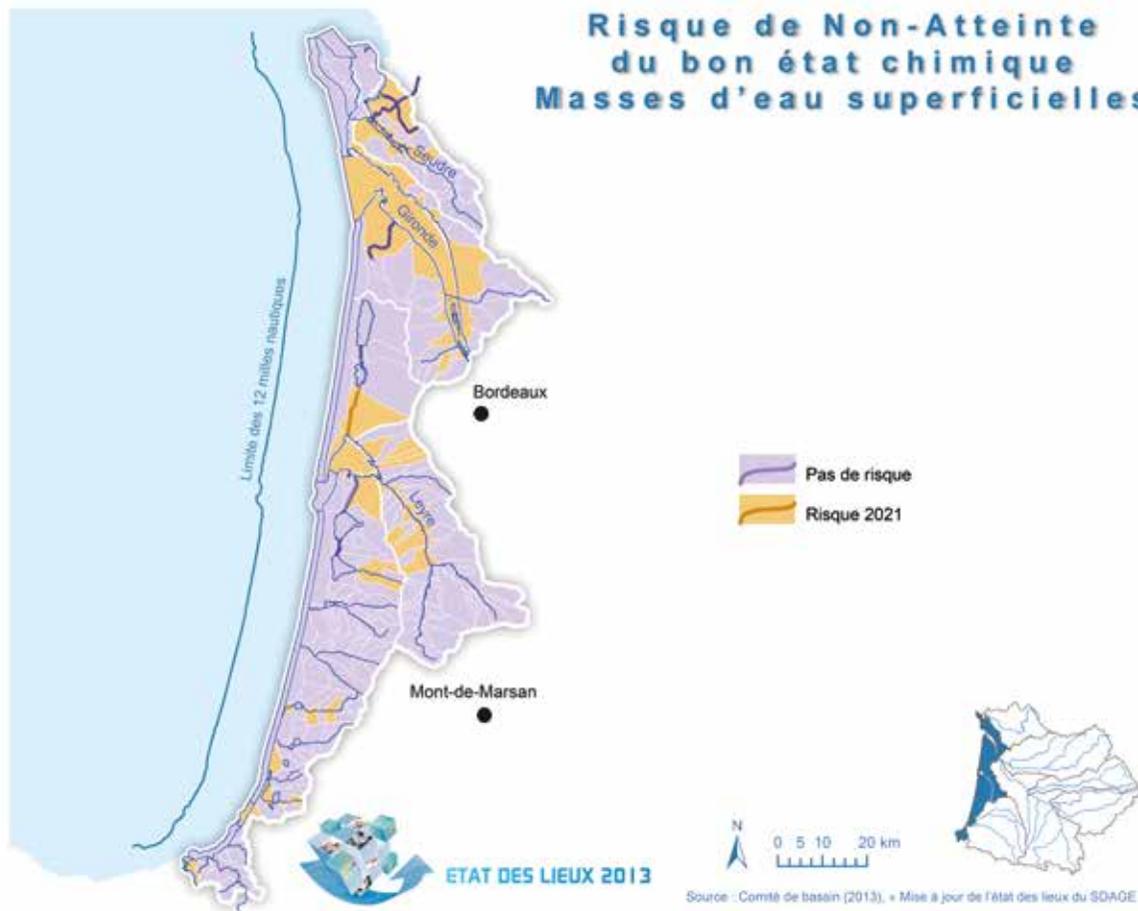
Le risque écologique est évalué sur la combinaison du risque maximum pouvant être occasionné par les pressions identifiées comme contributives du « Bon état » écologique et l'état écologique réellement déterminé sur les masses d'eau (mesuré ou simulé). Les pressions retenues pour l'état écologique sont :

- Pression par les rejets directs
- Pression diffuses « Nitrates »
- Pression Hydromorphologique

Près de 60 % des masses d'eau superficielles présentent un risque écologique 2021. Du fait de leur état et de leur grande inertie, une part importante (82 %) des masses d'eau lacs sont classés en risque écologique 2021, soit 9 lacs sur 11.

Risque écologique		
	Risque 2021	Pas de risque
ME rivières	58 %	42 %
ME lacs	82 %	18 %
ME côtières et de transition	50 %	50 %

Risque de Non-Atteinte du bon état chimique Masses d'eau superficielles



Source : Comité de bassin (2013), « Mise à jour de l'état des lieux du SDAGE »

Risque chimique

Le risque chimique est évalué à partir des pressions retenues comme contributives du « Bon état » chimique et l'état chimique réellement déterminé sur les masses d'eau.

Les pressions retenues pour l'état chimique sont :

- Pression par les pesticides
- Pression par les substances prioritaires / dangereuses

Risque chimique		
	Risque 2021	Pas de risque
ME rivières	5 %	95 %
ME lacs	0 %	100 %
ME côtières et de transition	21 %	79 %

Peu de masses d'eau superficielles sont classées en risque chimique 2021 (6 %). Cela concerne 8 masses d'eau rivières dont le Boudigau, la Leyre, la Palue, le canal du Porge, le ruisseau des Forges. L'ensemble des

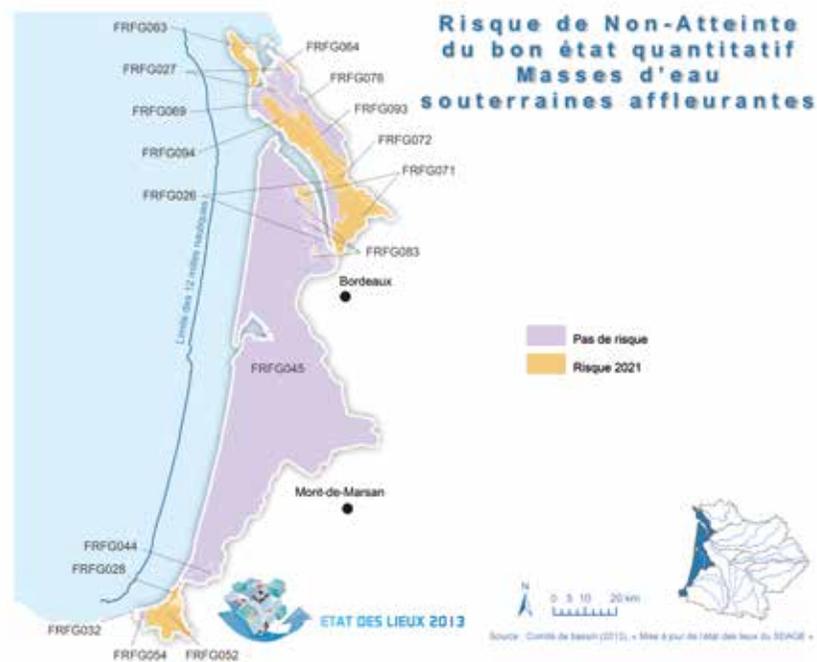
lacs ne présente pas de risque 2021. Parmi les masses d'eau côtières et de transition, l'Estuaire Bidassoa, l'estuaire Gironde aval et Gironde amont sont classés en risque chimique pour 2021.

4.2. Masses d'eau souterraines

Risque quantitatif

2 masses d'eau souterraines présentent un risque quantitatif à l'horizon 2021 : alluvions de la Bidassoa et calcaires, sables et alluvions des îles d'Oléron et d'Aix.

Risque quantitatif		
	Absence de risque	Risque
Nbre de ME souterraines	5	2
% de ME souterraines	71 %	28 %



Risque chimique

3 masses d'eau souterraines présentent un risque chimique 2021 : alluvions récentes de la Gironde, calcaires, sables et alluvions des îles d'Oléron et d'Aix et l'aquifère dunaire de la presqu'île d'Arvert.

Risque chimique		
	Absence de risque	Risque
Nbre de ME souterraines	4	3
% de ME souterraines	57 %	43 %



4.3. Conclusion sur le risque 2021

Le RNAOE 2021 est apprécié en fonction des pressions exercées sur la masse d'eau, de l'état de la masse d'eau et du scénario tendanciel d'évolution des pressions. Ce travail permet d'identifier les pressions susceptibles de faire obstacle à l'atteinte des objectifs et à identifier les problèmes importants dans l'état des lieux. De plus, l'évaluation du RNAOE 2021 permet de préparer l'élaboration du SDAGE et programme de mesures 2016-2021. En effet, l'identification des masses d'eau en risque de non-atteinte des objectifs environnementaux permettra, par la suite, d'orienter la définition des objectifs assignés aux masses d'eau et les grands types d'actions nécessaires pour diminuer les pressions et atteindre ces objectifs. Le RNAOE 2021 apporte également des éléments permettant, le cas échéant, d'adapter le réseau de contrôles opérationnels et l'ensemble du programme de surveillance.

Le RNAOE 2021 ne préjuge donc pas des objectifs qui seront affichés dans le plan de gestion qui 2016-2021. Ces objectifs résulteront des

mesures à mettre en oeuvre et de leur efficacité supposée pour réduire les effets des pressions importantes à un niveau suffisant, qu'elles soient celles déjà exercées ou celles susceptibles d'émerger au cours de la durée du plan de gestion. Les résultats du RNAOE ne constituent pas en soi un engagement vis-à-vis de l'Europe, lequel porte sur les objectifs à atteindre et l'ambition des mesures affichées pour atteindre les résultats escomptés. L'estimation du RNAOE apparaît néanmoins déterminante pour que les plans de gestion et les programmes de mesures affichent des objectifs et des moyens d'actions cohérents et qui mobilisent les différents acteurs autour des principaux enjeux de la gestion des eaux.

In fine, la bonne application du plan de gestion sera évaluée en premier lieu par rapport à l'atteinte des objectifs environnementaux. Dans un second temps, si certains objectifs s'avèrent ne pas être atteints, l'ambition du programme de mesures et sa réalisation seront examinées.

Document consultable et téléchargeable sur :

www.eau-adour-garonne.fr

Secrétariat Technique de Bassin



Agence de l'Eau Adour-Garonne
90, rue du Férétra
CS 87801
31078 Toulouse Cedex 4
www.eau-adour-garonne.fr



**Direction Régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement**
Cité administrative - Bât. G
Bd. Armand Duportal
31074 Toulouse Cedex 9
www.midi-pyrenees.developpement-durable.gouv.fr



**Office national de l'eau
et des milieux aquatiques**
Délégation Midi-Pyrénées Aquitaine
Quai de l'Étoile - 7, Bd. de la Gare
31500 Toulouse
www.onema.fr